



Compte-rendu du Conseil Municipal du 12 janvier 2021

Intervention de René BAURUEL et Amélie COLLOT pour présentation de l'ACSAD

1. Désignation d'un référent Commission Géographique au SMBVSN

Romain Simonneau a été nommé référent à la Commission Géographique au Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise.

2. Proposition de reconduction du dispositif argent de poche

Le conseil décide de reconduire ce dispositif ouvert aux jeunes saint-laurentins âgés de 16 à 17 et qui consiste à effectuer, contre rémunération, 10 ½ journées de travail pour la collectivité.

3. Questions diverses

- La citerne « réserve incendie » située sur la route de Sainte Clotilde a été vandalisée. Il va falloir la remplacer.
- Le contrat avec le FREDON, qui lutte contre les nuisibles et permet aux habitants de la Commune d'avoir des tarifs d'intervention préférentiels, a été reconduit.
- Le contrat pour la lutte contre les taupes sur le stade de foot a également été renouvelé.
- Le préfet a demandé de répertorier avant le 31 janvier les projets que la Municipalité souhaite mener durant la mandature dans le cadre du contrat de relance et de la transition écologique.
- L'école :
 - Des panneaux en liège pour l'affichage ont été posés dans les classes.
 - Suite à l'annonce de recrutement pour un poste d'ATSEM, 4 candidats ont passé un entretien. C'est Noëlla NORIGEON qui a obtenu le poste.
 - Un conseil d'école extraordinaire a eu lieu le 11 janvier concernant les horaires de l'école. Les représentants des parents, la Municipalité et le corps enseignant ont voté à l'unanimité pour conserver la semaine de 4 jours.
- Les brioches, offertes par la Municipalité aux personnes de plus de 65 ans, seront distribuées par le boulanger d'Ardin à partir du 20 janvier.